

Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons



Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes d'octobre à décembre 2017

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2017)		Nombre de prestations Juillet 2017		Montants versés Juillet 2017	
	RPC	RRQ	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 114,17 \$	1 114,17 \$	5 017 561	1 822 951	2 844,3 M\$	920,0 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans)*	27,85 \$	sans objet	2 636 826	sans objet	34,1 M\$	sans objet
Supplément de rente de retraite (RRQ)*	sans objet	21,42 \$	sans objet	584 597	sans objet	15,0 M\$
Invalidité	1 313,66 \$	1 313,63 \$	337 344	62 970	304,1 M\$	62,8 M\$
Survivant – moins de 65 ans	604,32 \$	(voir note 1)	220 454	65 285	87,7 M\$	45,0 M\$
Survivant – 65 ans et plus	668,50 \$	668,50 \$	887 697	303 696	278,9 M\$	96,3 M\$
Total – prestations de survivant**	sans objet	sans objet	1 108 151	368 981	366,6 M\$	141,3 M\$
Enfant de cotisant invalide	241,02 \$	76,52 \$	87 726	6 751	21,2 M\$	0,7 M\$
Enfant de cotisant décédé	241,02 \$	241,02 \$	67 508	12 537	16,3 M\$	3,1 M\$
Décès (paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	17 986	3 744	41,3 M\$	9,2 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ**	sans objet	sans objet	6 636 276	2 277 934	3 627,8 M\$	1 152,1 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 114,17 \$	1 114,17 \$	833 841	267 990	677,6 M\$	195,6 M\$
• survivant/invalidité	1 313,66 \$	sans objet	14 221	2 073	14,7 M\$	2,4 M\$
Total – prestations combinées**	sans objet	sans objet	848 062	270 063	692,3 M\$	198,0 M\$

*Pour chaque année au cours de laquelle une cotisation valide est versée au RPC tout en recevant une pension de retraite, une personne devient admissible à une nouvelle prestation après-retraite (PAR) à compter de janvier de l'année suivante et peut donc recevoir plus qu'une PAR. Puisque cette prestation supplémentaire rehausse la prestation de retraite, celle-ci n'est pas incluse dans le total des prestations du RPC. Cette exclusion s'applique également au supplément de rente de retraite dans le total des prestations du RRQ.

**Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Montants des prestations d'invalidité et de survivant

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalidité	478,03 \$	835,63 \$	1 313,66 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	186,51 \$	417,81 \$	604,32 \$
RRQ, prestations d'invalidité	478,00 \$	835,63 \$	1 313,63 \$

Note 1 – Détail des prestations du RRQ

RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			
• non invalide, sans enfant	122,42 \$	417,81 \$	540,23 \$
• non invalide, avec enfant	443,83 \$	417,81 \$	861,64 \$
• invalide	478,00 \$	417,81 \$	895,81 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans			
	478,00 \$	417,81 \$	895,81 \$

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Retraite :	25 % du 1/12 de la moyenne du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) des cinq dernières années
Invalidité :	(prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (478,03 \$)
Survivant :	<ul style="list-style-type: none"> moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (186,51 \$) 65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60
Après - Retraite :	1/40 de la prestation retraite

Légende : M\$ = millions de dollars



Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons



Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes d'octobre à décembre 2017

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations	Octobre à décembre 2017			Juillet 2017	
	Montant maximal ¹	Revenu annuel limite ²	Revenu annuel limite pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse ³	585,49 \$	sans objet	sans objet	5 949 472	3 290,3 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
• Bénéficiaire célibataire recevant la pension de la SV	874,48 \$	17 760 \$	8 528 \$	1 107 852	620,2 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	874,48 \$	42 576 \$	17 056 \$	90 643	47,2 M\$
• reçoit une pension de la SV	526,42 \$	23 472 \$	7 744 \$	618 508	205,4 M\$
• reçoit l'Allocation	526,42 \$	42 576 \$	7 744 \$	46 960	21,3 M\$
Total – SRG⁴	sans objet	sans objet	sans objet	1 863 963	894,1 M\$
Allocation	1 111,91 \$	32 880 \$	7 744 \$	46 957	22,5 M\$
Allocation au survivant	1 325,43 \$	23 928 \$	8 528 \$	21 806	15,1 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant⁴	sans objet	sans objet	sans objet	68 763	37,5 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations.

² Les revenus annuels limites n'incluent pas la pension de la SV et les premiers 3 500 \$ de revenus d'emploi.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2017 se situe entre 74 788 \$ et 121 314 \$

⁴ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

SV – Dépenses prévues en 2017-18

SV	SRG	Allocations	Total
38 810 M\$	11 848 M\$	497 M\$	51 155 M\$

RPC et RRQ – Autres statistiques

	RPC	RRQ
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2017)	55 300,00 \$	55 300,00 \$
Exemption de base annuelle (2017)	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Cotisation maximale des employés/employeurs	(4,95 %) 2 564,10 \$	(5,4 %) 2 797,20 \$
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	(9,9 %) 5 128,20 \$	(10,8 %) 5 594,40 \$
Solde du compte (décembre 2016)	301 532 M\$	48 993 M\$
Cotisations (2015-2016)	46 119 M\$	13 177 M\$
Nombre de cotisants (2015)	14,0 millions	(estimé) 4,1 millions
Taux d'indexation (janvier 2017)	1,4 %	1,4 %

RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2017-18

RPC	RRQ
45 785 M\$	14 240 M\$

Légende : M\$ = millions de dollars